

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 18687

présenté par

M. Chassaingne, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux, M. Dharréville,
Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot,
M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier, M. William et
M. Wulfranc

ARTICLE 6**ANNEXE**

À la dernière phrase de l'alinéa 10, substituer aux mots :

« serait ramené »

les mots :

« sera volontairement sous-évalué ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser la nature du taux de progression des Ondam en 2024, 2025 et 2026.